

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21040145100054	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAU ASSAINISSEMENT DE PEIPIN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SISTERON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU ASSAINISSEMENT DE PEIPIN (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	23
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	24
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	175 055,00	185 550,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si déficit)	(si excédent)
O	R	10 495,00	0,00
R	T	=	=
		185 550,00	185 550,00
		=	=
		185 550,00	185 550,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	707 765,00	993 906,00
		+	+
R	E	2 780,00	0,00
P	P	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	283 361,00	0,00
R	T	=	=
		993 906,00	993 906,00
		=	=
		993 906,00	993 906,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 179 456,00	1 179 456,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	29 830,00	0,00	2 710,00	2 710,00	2 710,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	725,00	0,00	725,00	725,00	725,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 200,00	0,00	4 667,00	4 667,00	4 667,00
Total des dépenses de gestion des services		34 755,00	0,00	8 102,00	8 102,00	8 102,00
66	Charges financières	28 128,00	0,00	23 410,00	23 410,00	23 410,00
67	Charges exceptionnelles	10 617,00	0,00	120,00	120,00	120,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		73 500,00	0,00	31 632,00	31 632,00	31 632,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		66 658,00	66 658,00	66 658,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	85 112,00		76 765,00	76 765,00	76 765,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		85 112,00	0,00	143 423,00	143 423,00	143 423,00
TOTAL		158 612,00	0,00	175 055,00	175 055,00	175 055,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 495,00
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	185 550,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	120,00	120,00	120,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	232 172,00	0,00	45 400,00	45 400,00	45 400,00
75	Autres produits de gestion courante	12 100,00	0,00	6 050,00	6 050,00	6 050,00
Total des recettes de gestion des services		244 272,00	0,00	51 570,00	51 570,00	51 570,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 980,00	0,00	113 639,00	113 639,00	113 639,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		249 252,00	0,00	165 209,00	165 209,00	165 209,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 571,00		20 341,00	20 341,00	20 341,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		25 571,00	0,00	20 341,00	20 341,00	20 341,00
TOTAL		274 823,00	0,00	185 550,00	185 550,00	185 550,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	185 550,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	123 082,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 360,00	6 360,00	6 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	126 573,00	2 780,00	0,00	0,00	2 780,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		126 573,00	2 780,00	6 360,00	6 360,00	9 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	591 930,00	591 930,00	591 930,00
16	Emprunts et dettes assimilées	86 805,00	0,00	88 417,00	88 417,00	88 417,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		86 805,00	0,00	680 347,00	680 347,00	680 347,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		213 378,00	2 780,00	686 707,00	686 707,00	689 487,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 131,00		20 341,00	20 341,00	20 341,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		717,00	717,00	717,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		26 131,00		21 058,00	21 058,00	21 058,00
TOTAL		239 509,00	2 780,00	707 765,00	707 765,00	710 545,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	283 361,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	993 906,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	114 097,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	291 816,00	0,00	190 705,00	190 705,00	190 705,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	614 852,00	614 852,00	614 852,00
Total des recettes d'équipement		405 913,00	0,00	805 557,00	805 557,00	805 557,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	44 209,00	44 209,00	44 209,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	44 209,00	44 209,00	44 209,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		405 913,00	0,00	849 766,00	849 766,00	849 766,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		66 658,00	66 658,00	66 658,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	85 112,00		76 765,00	76 765,00	76 765,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		717,00	717,00	717,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		85 112,00		144 140,00	144 140,00	144 140,00
TOTAL		491 025,00	0,00	993 906,00	993 906,00	993 906,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	993 906,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

123 082,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 710,00		2 710,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	725,00		725,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 667,00		4 667,00
66	Charges financières	23 410,00	0,00	23 410,00
67	Charges exceptionnelles	120,00	0,00	120,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	76 765,00	76 765,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		66 658,00	66 658,00
	Dépenses d'exploitation – Total	31 632,00	143 423,00	175 055,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 495,00
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	185 550,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	591 930,00	20 341,00	612 271,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 417,00	0,00	88 417,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 360,00	717,00	7 077,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 780,00	0,00	2 780,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	689 487,00	21 058,00	710 545,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	283 361,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	993 906,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120,00		120,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	45 400,00		45 400,00
75	Autres produits de gestion courante	6 050,00		6 050,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	113 639,00	20 341,00	133 980,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		165 209,00	20 341,00	185 550,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	185 550,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	190 705,00	0,00	190 705,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	717,00	717,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	614 852,00	0,00	614 852,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	44 209,00	0,00	44 209,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		76 765,00	76 765,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		66 658,00	66 658,00
Recettes d'investissement – Total		849 766,00	144 140,00	993 906,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	993 906,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	29 830,00	2 710,00	2 710,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	860,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	200,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	810,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	430,00	910,00	910,00
6226	Honoraires	730,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	25 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	725,00	725,00	725,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	725,00	725,00	725,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 200,00	4 667,00	4 667,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 200,00	3 927,00	3 927,00
6542	Créances éteintes	0,00	740,00	740,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		34 755,00	8 102,00	8 102,00
66	Charges financières (b) (8)	28 128,00	23 410,00	23 410,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 128,00	23 410,00	23 410,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 617,00	120,00	120,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 800,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 797,00	120,00	120,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		73 500,00	31 632,00	31 632,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	66 658,00	66 658,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	85 112,00	76 765,00	76 765,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	85 112,00	76 765,00	76 765,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		85 112,00	143 423,00	143 423,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		85 112,00	143 423,00	143 423,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		158 612,00	175 055,00	175 055,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	10 495,00
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	185 550,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	120,00	120,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	52,00	52,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	11,00	11,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	42,00	42,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	6,00	6,00
7064	Locations de compteurs	0,00	9,00	9,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	232 172,00	45 400,00	45 400,00
741	Primes d'épuration	11 750,00	5 400,00	5 400,00
747	Subv. et participat° collectivités	220 422,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	12 100,00	6 050,00	6 050,00
757	Redevances des fermiers, concession...	12 100,00	6 050,00	6 050,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		244 272,00	51 570,00	51 570,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 980,00	113 639,00	113 639,00
7714	Récouvrement créances admises en non valeur	130,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	4 850,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	113 639,00	113 639,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		249 252,00	165 209,00	165 209,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	25 571,00	20 341,00	20 341,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 571,00	20 341,00	20 341,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 571,00	20 341,00	20 341,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		274 823,00	185 550,00	185 550,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	185 550,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	6 360,00	6 360,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	6 360,00	6 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	126 573,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	126 573,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		126 573,00	6 360,00	6 360,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	591 930,00	591 930,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	591 930,00	591 930,00
16	Emprunts et dettes assimilées	86 805,00	88 417,00	88 417,00
1641	Emprunts en euros	86 805,00	88 417,00	88 417,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		86 805,00	680 347,00	680 347,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		213 378,00	686 707,00	686 707,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	26 131,00	20 341,00	20 341,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	26 131,00	20 341,00	20 341,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	7 621,00	4 385,00	4 385,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	5 366,00	5 366,00	5 366,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 806,00	8 761,00	8 761,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	795,00	365,00	365,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	1 250,00	1 436,00	1 436,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 293,00	28,00	28,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	717,00	717,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	717,00	717,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		26 131,00	21 058,00	21 058,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		239 509,00	707 765,00	707 765,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 780,00
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	283 361,00
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	993 906,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	114 097,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	90 452,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	790,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	22 855,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	291 816,00	190 705,00	190 705,00
1641	Emprunts en euros	291 816,00	190 705,00	190 705,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	614 852,00	614 852,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	614 852,00	614 852,00
Total des recettes d'équipement		405 913,00	805 557,00	805 557,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	44 209,00	44 209,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	44 209,00	44 209,00
Total des recettes financières		0,00	44 209,00	44 209,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		405 913,00	849 766,00	849 766,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	66 658,00	66 658,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	85 112,00	76 765,00	76 765,00
28121	Aménagement Terrains nus	435,00	423,00	423,00
28151	Installations complexes spécialisées	38 286,00	38 690,00	38 690,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	20 704,00	17 558,00	17 558,00
281532	Réseaux d'assainissement	16 691,00	16 355,00	16 355,00
28154	Matériel industriel	1 424,00	1 424,00	1 424,00
281561	Service de distribution d'eau	7 417,00	2 160,00	2 160,00
28183	Matériel de bureau et informatique	155,00	155,00	155,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		85 112,00	143 423,00	143 423,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	717,00	717,00
2111	Terrains nus	0,00	717,00	717,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		85 112,00	144 140,00	144 140,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		491 025,00	993 906,00	993 906,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	993 906,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 946 659,33									
1641 Emprunts en euros (total)					1 946 659,33									
00600674043	PRELEVEMENT BANQUES	02/07/2012	2012-10-12	12/10/2012	75 000,00	F		4,590	4,590	Euro	T	X		A-1
00600712920	PRELEVEMENT BANQUES	09/11/2012	2013-02-25	25/02/2013	75 000,00	F		4,320	4,320	Euro	T	X		A-1
00600782102	PRELEVEMENT BANQUES	25/06/2013	2013-10-17	17/10/2013	4 800,00	F		2,790	2,790	Euro	T	X		A-1
00600782115	PRELEVEMENT BANQUES	25/06/2013	2013-10-17	17/10/2013	11 600,00	F		2,790	2,790	Euro	T	X		A-1
00600782153	PRELEVEMENT BANQUES	25/06/2013	2013-10-17	17/10/2013	62 000,00	F		4,290	4,290	Euro	T	X		A-1
00600848225	PRELEVEMENT BANQUES	19/12/2013	2014-04-05	05/04/2014	85 000,00	F		4,110	4,110	Euro	T	X		A-1
00601011517	PRELEVEMENT BANQUES	17/03/2015	2015-07-05	05/07/2015	180 003,33	F		0,000	0,000	Euro	T	X		A-1
A2907032	PRELEVEMENT BANQUES	05/12/2007	2008-03-25	25/03/2008	281 800,00	F		0,000	0,000	Euro	T	X		A-1
A2909331	PRELEVEMENT BANQUES	02/06/2009	2008-03-25	25/03/2008	250 000,00	F		4,590	4,590	Euro	T	X		A-1
A29130W5	PRELEVEMENT BANQUES	07/11/2013	2010-04-25	25/04/2010	220 000,00	C		3,550	3,550	Euro	T	X		A-1
AB045995	PRELEVEMENT BANQUES	22/03/2004	2014-02-25	25/02/2014	300 000,00	F		0,000	0,000	Euro	T	X		A-1
AB068072	PRELEVEMENT BANQUES	07/12/2006	2007-04-25	25/04/2007	35 000,00	F		3,900	3,900	Euro	T	X		A-1
MON270029EUR/0288427/001	PRELEVEMENT BANQUES	01/06/2010	2010-12-01	01/12/2010	274 842,00	F		3,630	3,630	Euro	T	X		A-1
MON270030EUR/0288428/001	PRELEVEMENT BANQUES	24/06/2010	2010-12-01	01/12/2010	91 614,00	F		2,670	2,670	Euro	T	X		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

EAU ASSAINISSEMENT DE PEIPIN - EAU ASSAINISSEMENT DE PEIPIN - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 946 659,33									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 294 164,87					131 965,35	43 056,61	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 294 164,87					131 965,35	43 056,61	0,00	0,00
00600674043		0,00	A-1	47 242,25	1,98	F		4,590	7 351,60	2 043,08	0,00	0,00
00600712920		0,00	A-1	48 797,83	2,33	F		4,320	7 284,97	1 991,11	0,00	0,00
00600782102		0,00	A-1	1 756,44	0,00	F		2,790	993,17	38,67	0,00	0,00
00600782115		0,00	A-1	4 244,68	0,00	F		2,790	2 400,19	93,45	0,00	0,00
00600782153		0,00	A-1	51 713,49	7,96	F		4,290	3 462,98	2 163,30	0,00	0,00
00600848225		0,00	A-1	73 051,03	8,44	F		4,110	4 689,18	2 930,74	0,00	0,00
00601011517		0,00	A-1	167 483,82	14,69	F		2,467	7 485,79	3 707,20	0,00	0,00
A2907032		0,00	A-1	154 990,00	7,40	F		1,498	14 090,00	7 036,18	0,00	0,00
A2909331		0,00	A-1	165 625,00	8,90	F		4,590	12 500,00	7 387,04	0,00	0,00
A29130W5		0,00	A-1	92 689,86	0,00	C		3,550	45 526,02	2 688,89	0,00	0,00
AB045995		0,00	A-1	208 341,94	13,70	F		1,835	9 020,51	3 761,45	0,00	0,00
AB068072		0,00	A-1	1 061,00	0,00	F		3,900	1 050,76	10,24	0,00	0,00
MON270029EUR/0288427/001		0,00	A-1	209 144,36	9,90	F		3,630	11 958,05	7 430,39	0,00	0,00
MON270030EUR/0288428/001		0,00	A-1	68 023,17	9,96	F		2,670	4 152,13	1 774,87	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

EAU ASSAINISSEMENT DE PEIPIN - EAU ASSAINISSEMENT DE PEIPIN - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 294 164,87					131 965,35	43 056,61	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseau assainissement	60	28/03/1994
L	Ouvrages de genre civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable	40	28/03/1994
L	Installation de traitement de l'eau potable	15	28/03/1994
L	Station d'épuration : ouvrages lourds	60	28/03/1994
L	Station d'épuration : ouvrages courants	30	28/03/1994

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/07/2020

Présenté par (1) LE MAIRE,

A PEIPIN le 09/07/2020

(1) LE MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A PEIPIN, le 09/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BLANCHARD Joëlle	
BOTALLA Philippe	
DAUPHIN Frédéric	
DUBOIS Jean-Marie	
DUPONT Dorothée	
DURAND Aurélie	
JOSEPH Gisèle	
MARTIN Gérard	
MICHOT Stéphanie	
PTASZYNSKI Sabine	
RAHMOUN Farid	
SAMUEL René	
SANCHEZ-MATEU Philippe	
SZUMIEL Maxime	
VILLEMAIN Patricia	

Certifié exécutoire par (1) LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/07/2020, et de la publication le 10/07/2020

A SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE PEIPIN, le 10/07/2020

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'ASSEMBLEE.